



## ZOOM | Formation des instituteurs : ce qui change

**IL N'EXISTE PAS** qu'une seule voie pour devenir prof. Actuellement, la majeure partie des prétendants obtiennent une licence à l'université, dans l'idéal, d'une discipline enseignée en primaire (français, mathématiques...), ou celle à laquelle ils se destinent dans le second degré. Ce qui permet d'accéder au master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), dispensé à l'Inspé, l'école des enseignants. Ils devront ensuite passer les concours : CRPE pour le primaire, Capes ou agrégation pour le collège et le lycée.

# 23

**ACADÉMIES PROPOSENT DÉJÀ CE PARCOURS, À RAISON D'UN MILLIER D'ÉTUDIANTS. L'AN PROCHAIN, LES 30 ACADÉMIES EN SERONT DOTÉES.**

Les immersions en classe n'arrivent qu'en fin de cursus ou en troisième année. « Mettre un pied dans une classe m'a terriblement manqué durant mon parcours, note Paul, instituteur dans l'Oise. Ce qui est le plus difficile, ce n'est pas de savoir faire des additions ou décrypter des mots, mais bien l'enseigner, dans les conditions d'une classe ! »

C'est pour prendre en compte cette problématique que Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, a lancé les « parcours préparatoires au professorat des écoles » à la rentrée 2021.

### Mieux cerner les spécificités du métier

Les étudiants, tout en préparant une licence généraliste (maths, lettres, sports, arts plastiques...), bénéficient d'un enseignement spécifique complémentaire. À la clé, des stages pratiques dès la première année, soit à 18 ans ! Pour le ministère, il permet de « mieux cerner les enjeux et les spécificités du métier de professeur des écoles ». Cette année, 23 académies

proposent déjà ce parcours, à raison de promotions de 30 à 40 étudiants, soit un millier de jeunes. L'an prochain, les 30 académies en seront dotées, pour le double d'étudiants. Pas anodin : à la session 2021, 9 688 candidats ont décroché le concours de professeur des écoles.

Mais pour Guislaine David, secrétaire nationale du Snuipp-FSU, principal syndicat du premier degré, mettre des très jeunes adultes devant une classe est inquiétant. « L'école n'est pas un centre de loisirs : enseigner requiert un master 2 et un concours... Ce dispositif sous-entend qu'on n'a pas besoin de formation pour tenir une classe. À 18 ans, on n'a pas le bagage didactique et pédagogique nécessaire », tonne la syndicaliste. Toutefois, malgré la promesse de Jean-Michel Blanquer d'« homogénéiser » la formation initiale des enseignants, cette formule devrait rester « une voie parmi toutes celles qui mènent au professorat et n'a pas vocation à devenir l'unique voie d'accès », précise son entourage.

T.P.

